

Réf: Dossier 194081

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CROSS ENERGY COTE D'IVOIRE » en abrégé « CROSS ENERGY CI »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI ,CITE
LES ORCHIDEES ADDOHA ,IMMEUBLES 12, APPARTEMENT
N620 ,ILOT 47 , SECTION NX, PARCELLE 550, Lot 620, Ilot
47

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02 Fév 2023 reçus par Me HARDING Elsa, et enregistrés au CEPICI le 17 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CROSS ENERGY COTE
D'IVOIRE » en abrégé « CROSS ENERGY CI »

Objet : SERVICE D'EMMAGASINAGE, SERVICES
LOISTIQUES, SERVICES MARINS ET NAVALS LIES AU
SECTEUR DU PETROLE ET DU GAZ,

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI ,CITE
LES ORCHIDEES ADDOHA ,IMMEUBLES 12, APPARTEMENT
N620 ,ILOT 47 , SECTION NX, PARCELLE 550, Lot 620, Ilot
47

Dirigeant(s) M TRAORE MOHAMED ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02032 du 03/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

